

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

Déclaration du groupe UNSA

L'UNSA partage le choix de la rapporteure de donner à cet avis la forme d'un plaidoyer en faveur de la Francophonie. Le titre « Le rôle de la France dans une francophonie dynamique » est de ce point de vue éloquent. En creux, nous pouvons comprendre que la francophonie n'est pas suffisamment dynamique et que notre pays n'y joue pas pleinement son rôle alors que la francophonie doit être pensée comme une chance, pour la France comme pour les autres membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Comme le relève malheureusement l'avis « Les pouvoirs publics français éprouvent une difficulté à traiter de la francophonie et à la traduire en un projet lisible ». Aussi, sont formulés seize recommandations pour une feuille de route politique de la Francophonie qui se traduirait notamment par la création d'un ministère de plein exercice.

Au-delà, l'avis insiste à juste titre sur l'engagement pris par les États et les gouvernements signataires de la Charte de la Francophonie. Une Charte qui affirme son attachement à la paix, à la coopération, à la solidarité et au développement durable avec notamment pour objectifs la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de l'Homme, la promotion de l'éducation et de la formation. Une évaluation de cet engagement des pays membres de l'OIF est indispensable.

Certes, le français pourrait devenir à l'horizon 2050, la deuxième langue mondiale mais cette situation exige que des efforts importants soient réalisés en direction de l'éducation et de la formation. On en est loin au regard des suppressions budgétaires que subit actuellement l'AEFE, l'agence de l'enseignement du français à l'étranger. De même, la diminution sévère des moyens attribués à l'OIF, qui sont passés de 91 millions en 2011 à 79 millions en 2015, est choquante, d'autant que les missions qui lui sont confiées par les États membres se sont diversifiées.

Nous soutenons la recommandation de promotion d'un modèle économique, social et environnemental francophone conforme à l'Agenda 2030 du développement durable.

L'UNSA insiste sur la nécessité d'associer la société civile francophone transnationale à la gouvernance de la Francophonie institutionnelle ainsi que sur le besoin de susciter l'envie de francophonie en France. Ce serait de nature à impulser cette volonté politique qui fait défaut. La mise à disposition du Palais d'Iéna pour organiser un événement annuel est une proposition que nous soutenons.

Enfin, à propos de l'Union européenne, nous partageons la recommandation selon laquelle une stratégie reste à définir et des synergies à développer considérant qu'il n'y a pas d'opposition entre l'appartenance à l'UE et à l'OIF.

Avant de conclure, l'UNSA souhaite féliciter la rapporteure pour les efforts dont elle a fait preuve afin de prendre en compte l'ensemble des points de vue tout en restant ferme sur ses convictions.

L'UNSA a voté l'avis.